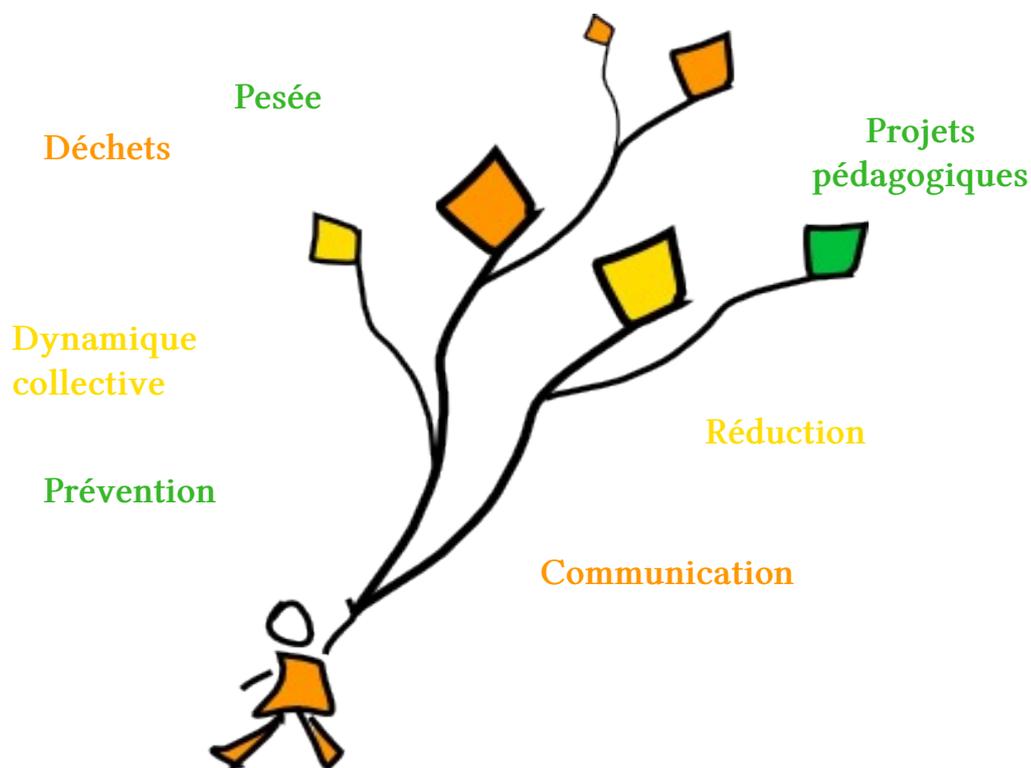




Opération « Écoles Témoins »

Guide pratique pour réduire les déchets à l'école, au collège ou au lycée



Sommaire

I. Pourquoi ce guide ?.....	5
II. Contexte de l'opération.....	5
A. La prévention déchets.....	5
B. Dans quel contexte s'insère cette opération ?.....	8
C. Quels sont les objectifs de l'opération ?.....	9
III. La démarche.....	10
A. Préparer et impulser.....	11
B. Créer une dynamique de travail collective.....	11
C. Faire un état des lieux.....	12
D. Diagnostic « déchets ».....	13
E. Phase « éco-gestes».....	15
F. Synthèse des données et évaluation.....	16
G. Mobilisation, sensibilisation, information et communication.....	16
IV. Ressources techniques et pédagogiques.....	21
A. Des expériences similaires.....	21
B. Les réseaux territoriaux d'EEDD.....	21
C. Les ateliers de Rouletaboule.....	21
D. Le site « Déchets et consommation » du réseau École et Nature.....	22
.....	22
E. Sites de référence.....	22
V. Annexes.....	23

I. Pourquoi ce guide ?

Dans le cadre de la campagne nationale de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) « Réduisons vite nos déchets, ça déborde » et du plan départemental de prévention des déchets du Conseil Général de l'Aude, le Groupe d'Éducation à l'Environnement Aude (Gée Aude) a réalisé en 2008-2009 une opération « Foyers Témoins » départementale. Cette opération, destinée à des foyers de particuliers, a pour but de mobiliser l'opinion pour agir tout de suite et tous les jours afin de réduire les quantités de déchets ménagers. Concrètement, il s'agit d'accompagner les foyers vers la réduction de leurs déchets à travers une meilleure connaissance de ce qu'ils produisent et l'application d'éco-gestes choisis.

Fort de cette expérience, Gée Aude, en partenariat avec l'ADEME-LR, le Conseil Général de l'Aude et l'Inspection Académique de l'Aude, a proposé d'adapter la méthodologie de cette opération et de l'appliquer, à titre expérimental, dans 5 écoles et établissements scolaires volontaires répartis sur le territoire audois (école élémentaire de Villemagne, école primaire de Moux, collège de la Nadière à Port-La-Nouvelle, collège J.B. Bieules à Couiza et Lycée Jules Fil à Carcassonne)

Dans le cadre de cette nouvelle opération appelée « Écoles (Collège ou Lycée) Témoins », l'accompagnement des écoles et établissements scolaires a été réalisé par des associations de « terrain » œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD).

Afin de partager cette expérience et développer ce type d'initiatives, Gée Aude a initié la rédaction de ce guide. Celui-ci a pour objectif de proposer une méthodologie afin de mobiliser les acteurs d'une école ou d'un établissement scolaire pour agir sur la réduction des déchets.

II. Contexte de l'opération

A. La prévention déchets

A.1. De quoi parle-t-on ?

« Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas »

La prévention des déchets consiste à éviter, réduire, retarder l'abandon d'un produit et à en limiter la nocivité. Cela conduit à moins de déchets et à des déchets résiduels plus facilement valorisables, sans ou - au moins - contenant moins de substances dangereuses. La prévention concerne donc toutes les actions se situant avant l'apparition du déchet (c'est à dire avant l'acte d'abandon), et donc avant la collecte par la collectivité, l'opérateur de collecte ou le dépôt en déchèterie.

Les flux et les impacts sont évités à travers :

- **la réduction à la source** : elle porte sur les actions menées par les entreprises depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa distribution (éco-conception du produit)
- **la consommation responsable du produit** : les ménages, les collectivités ou les entreprises sont libres d'effectuer des choix de consommation responsables, capables d'induire une réduction de la quantité de déchets : évoluer vers des produits de meilleure qualité, sans

suremballage, limiter le gaspillage...

- **la gestion responsable des déchets** par le détenteur : éviter les flux à collecter (faire du compost), donner une seconde vie à un objet (la revente d'électroménager), réduire la nocivité (choisir des produits écologiques non dangereux pour l'environnement)

A.2. Pourquoi mener une opération sur la prévention des déchets ?

Notre société produit des déchets d'une grande diversité et en quantité exponentielle. En effet, de 1960 à 2000, le tonnage d'ordures ménagères a doublé. De nos jours, 99 % des ressources prélevées dans la nature deviennent des déchets en moins de 42 jours...(source CNIID)

Les impacts environnementaux liés aux déchets ménagers sont multiples et s'observent à la fois au niveau local et global : pollutions de l'eau, de l'air et des sols, changements climatiques, épuisement des ressources naturelles... Leur valorisation est l'un des problèmes clé de notre époque. La gestion des déchets représente une part importante du budget des collectivités locales (en général le deuxième poste des dépenses liées à l'environnement après l'eau).

Au-delà de l'aspect technique, la réponse à ces enjeux passe par une modification des mentalités et des comportements tant individuels que collectifs. Abordé sous l'angle des déchets, l'environnement devient concret et proche du quotidien. Les déchets sont une bonne entrée pour appréhender les notions de la matière et les ressources de la planète.

Le déchet est en lien direct avec la consommation de biens : comparer les façons de consommer et de jeter dans le temps et dans l'espace permet d'entamer une réflexion sur nos modes de vie.

Rechercher, explorer, découvrir le monde des déchets, leurs filières, leur traitement, leur gestion, aide les enfants à devenir acteurs.

Mettre en évidence les rôles et les responsabilités de chacun face aux déchets et à la consommation prépare à une citoyenneté soucieuse et respectueuse de l'environnement.

A.3. Pourquoi mener une opération sur la prévention des déchets en milieu scolaire ?

De l'école au campus, tous les établissements scolaires, qu'ils soient publics ou privés, d'enseignement général, professionnel ou agricole, sont appelés à s'engager dans une démarche d'éducation des générations futures au développement durable. Un grand nombre d'établissements se sont déjà lancés dans ces démarches innovantes avec des désignations différentes : éco-écoles, établissements éco-responsables, établissements du développement durable, E3D, Agenda 21 scolaires,...

Des chiffres clés

La quantité de déchets a doublé en 40 ans !

Chacun d'entre nous jette en moyenne **390 kg / an** de déchets dans les poubelles et containers de tri auxquels s'ajoutent les **200 kg / an** qui sont apportés en déchèteries

868 millions de tonnes de déchets ont été produites en 2008 dont :

- 41 % provenant du BTP
- 43 % de l'agriculture et de la sylviculture
- 10 % des entreprises
- 6 % des collectivités, ménages et autres

(Source ADEME)

Éduquer au développement durable...

En effet, alors qu'il est urgent de remettre l'homme et l'environnement au cœur du développement de notre société, l'école constitue le premier lieu d'apprentissage des valeurs du développement durable.

...par un plan d'actions ouvert sur le territoire

En mobilisant l'ensemble de la communauté scolaire, les établissements contribuent à la diffusion de ces valeurs avec la mise en œuvre d'actions concrètes touchant à la fois l'usage des locaux, l'organisation de la vie scolaire et les contenus pédagogiques. Les acteurs du territoire en sont des partenaires incontournables.

...qui alimente l'action pédagogique

Ce projet pédagogique fondé sur des valeurs de responsabilité et de solidarité, alimente toutes les disciplines. Il contribue à la généralisation de l'éducation au développement durable introduite par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2004 et par l'expérimentation de l'enseignement agricole dès 2003.

On peut ainsi dégager 3 grands objectifs d'un projet d'établissement en faveur du développement durable :

→ Apprendre par le « vivre ensemble »

→ Apprendre par l'action

→ Apprendre dans le cadre des disciplines

Quels en sont les intérêts et les bénéfices ?

Pour la collectivité	Pour l'académie	Pour l'établissement scolaire
<ul style="list-style-type: none">• Des économies sur les consommations et les achats• la formation de futurs citoyens responsables• un « exemple » pour la gestion des déchets du territoire• une réduction du coût de la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none">• L'application des circulaires pour la généralisation de l'EEDD• une meilleure intégration du développement durable dans les enseignements disciplinaires• un moyen de sensibiliser et former l'équipe pédagogique au développement durable et au travail interdisciplinaire	<ul style="list-style-type: none">• Une implication de la communauté scolaire qui favorise le dialogue et le travail en équipe• une action qui donne du sens au projet d'établissement et aux enseignements disciplinaires• une mise en cohérence des savoirs, savoir-être et savoir-faire• une valorisation des jeunes qui contribue à répondre aux enjeux majeurs de notre société• une réduction du des consommations et des économies

B. Dans quel contexte s'insère cette opération ?

B.2 Au niveau national

Suite aux engagements du Grenelle de l'Environnement sur les déchets, un nouveau plan d'actions a été publié en septembre 2009 par le Ministère du Développement Durable qui fixe des objectifs chiffrés pour la période 2009-2012 :

- Réduire de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilés par habitant sur les cinq premières années (soit une réduction de 5kg/hab/an pendant 5 ans)
- Porter le taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés à 35 % en 2012 et 45 % en 2015. Ce taux est fixé à 75 % dès 2012 pour les déchets des entreprises et pour les emballages ménagers
- Diminuer de 15 % d'ici 2012 les quantités partant à l'incinération ou au stockage

Pour les mettre en œuvre, l'ADEME a adopté, en octobre 2009, un nouveau dispositif de soutiens financiers qui privilégie les aides à la mise en place d'actions de prévention ambitieuses, au développement de la redevance incitative, aux opérations de recyclage et de valorisation organique, à l'optimisation des déchèteries et des centres de tri, mais aussi à la recherche en matière d'impacts environnementaux et sanitaires des déchets ou d'éco-conception.

B.3. Au niveau départemental

A l'échelle départementale, l'opération « Écoles Témoins » peut s'appuyer sur le plan départemental de prévention et le programme local de prévention.

Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Depuis juillet 1992, il revient au Conseil général d'élaborer le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEMA). Ce plan a pour objectif de coordonner l'ensemble des actions à mener tant par les pouvoirs publics que par des organismes privés en vue de l'élimination des déchets ménagers ainsi que de tous les déchets qui peuvent être traités dans les mêmes installations que les déchets ménagers. Dans le cadre de ce plan, les Conseils Généraux peuvent élaborer un plan de prévention qui précise notamment :

- les maîtres d'ouvrage pressentis pour porter les programmes locaux de prévention et leur nombre prévisionnel
- l'animation de ces programmes mis en place à l'échelle du territoire et les soutiens apportés par le département ou la région à ces programmes, le cas échéant en cohérence avec les soutiens de l'ADEME,
- les modalités d'identification de la politique retenue au niveau du territoire (par exemple labellisation des actions entreprises en application du plan)
- les opérations de sensibilisation conduites au niveau du département
- l'exemplarité de la structure porteuse
- les indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du plan

Programmes locaux de prévention

Placés sous la maîtrise d'ouvrage d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ou d'une commune, les programmes locaux de prévention des déchets permettent de :

- territorialiser et détailler des objectifs de prévention des déchets
- définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre

Les programmes locaux de prévention des collectivités prévoient les actions de prévention des déchets et d'évitement de la production des déchets requises pour atteindre les objectifs qui y

figurent et en cohérence avec ceux du plan départemental de prévention. Ils comportent notamment :

- les partenariats nécessaires pour animer ces actions (notamment avec les associations, la distribution, les chambres consulaires, les services de l'État...)
- les moyens humains en charge de l'animation du programme
- un plan d'actions comportant des actions de sensibilisation, des actions éco-exemplaires de la collectivité, des actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub, sacs de caisse), des actions de prévention quantitative ou qualitative des déchets des entreprises

Un programme local suppose également l'implication forte de la collectivité, avec notamment désignation d'un élu référent et d'un technicien en charge du pilotage.

C. Quels sont les objectifs de l'opération ?

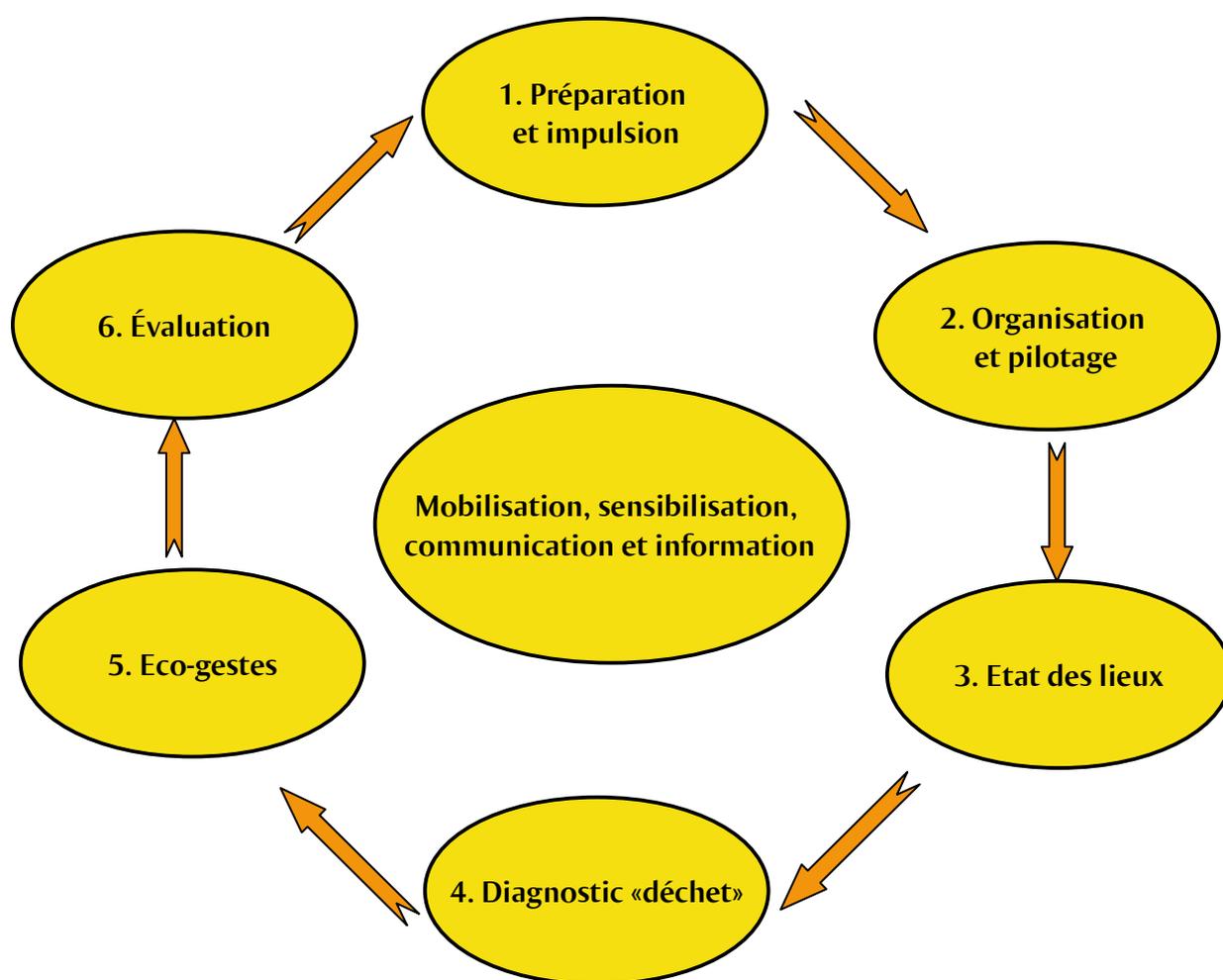
Objectifs généraux	Objectifs comportementaux et de savoirs
Mobiliser les acteurs de l'école / établissement scolaire et notamment les élèves, futurs adultes responsables, pour agir sur la réduction des déchets produits à l'échelle d'une collectivité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le sentiment d'appartenance à une collectivité • S'impliquer dans le fonctionnement de la collectivité • Mieux connaître la situation de l'école / établissement scolaire par rapport aux déchets (nature, quantités, lieux, collecte, traitement...)
Prendre conscience de l'impact de chacun sur l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la vie d'un objet de son achat à son traitement en tant que déchet • Imaginer et développer des initiatives de réduction des déchets (achats responsables, goûter collectif, compostage des déchets organiques de cantines et autres...) • Détourner l'usage premier des objets pour valoriser les déchets.
Inciter les acteurs de l'école / établissement scolaire à mettre en œuvre les acquis dans leurs propres foyers	<ul style="list-style-type: none"> • Prolonger les acquis dans la vie quotidienne. • Impliquer les parents d'élèves dans le projet du collectif
Médiatiser les engagements et les résultats du suivi de la production des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une production/restitution collective • Transmettre des savoirs • Compiler et analyser des résultats

III. La démarche

La démarche « Écoles Témoins » qui est proposée dans ce guide est composée de 6 étapes que nous vous conseillons d'étaler sur une année scolaire au minimum (cf. schéma ci-dessous). Cette démarche s'apparente fortement à la méthodologie utilisée pour mettre en œuvre un Agenda 21 scolaire. Le principe de cette méthode est de mener de manière simultanée :

- un travail « quantitatif » dont l'objectif est de parvenir à mieux mesurer, évaluer, suivre et réduire la production des déchets dans l'établissement
- un travail « qualitatif » dont l'objectif est de parvenir à créer une dynamique de réflexion et d'actions collectives autour de l'enjeu de la prévention des déchets au sein de l'établissement

Les étapes clés de l'opération « Écoles Témoins »



A. Préparer et impulser

Afin d'impulser la démarche au sein d'une école ou d'un établissement scolaire, nous vous conseillons dans un premier temps d'identifier dans quel cadre elle peut s'insérer et les partenariats que vous pouvez monter :

Le programme de prévention local

Renseignez vous auprès de votre Conseil Général et de l'EPCI qui gère la collecte des déchets de votre établissement pour vous informer sur l'existence d'un plan ou d'un programme de prévention local.

Le projet d'école ou d'établissement

Avec le directeur ou le chef d'établissement, identifier en quoi cette opération permet d'atteindre les objectifs fixés par le projet de l'établissement ou de répondre aux besoins des usagers.

L'Agenda 21 scolaire

Si votre école est déjà engagé dans une démarche de développement durable, cette opération peut s'insérer dans le plan d'actions de votre Agenda 21.

La collectivité gestionnaire

Présenter l'opération auprès des techniciens ou des élus en charge de l'éducation au sein de la collectivités qui gère votre école (commune) ou votre établissement (Conseil Général, Conseil Régional).

Les acteurs ressources EEDD

Nous vous conseillons de vous rapprocher du réseau d'EEDD de votre territoire (cf. Partie IV. Ressources) qui pourra vous aider dans votre démarche et vous conseiller des associations spécialisées dans le domaine de la prévention déchets ou dans la conduite d'Agenda 21 scolaire. Ces associations pourront vous aider à impulser et à mettre en œuvre l'opération : apport méthodologique, orientation vers les partenaires techniques et financiers, interventions pédagogiques sur les déchets...

Dans un deuxième temps, il est important d'obtenir l'approbation du directeur et du chef d'établissement pour le lancement de l'opération. Avec ce dernier, vous pouvez identifier les membres de l'établissement qui pourront être associés au groupe de travail et la manière de présenter cette opération aux acteurs de l'établissement (programmer un événement de communication pour lancer le projet, présenter l'opération lors d'un conseil d'école ou d'établissement, d'une réunion des professeurs, d'un COPIL 21....)

B. Créer une dynamique de travail collective

**« C'est avant tout partager des souhaits communs
à travers une démarche de développement durable »**

L'opération est l'affaire de tous ! Afin d'assurer la réussite de l'opération et de faire vivre un projet partagé, il est préférable de créer une dynamique de travail collective en associant au maximum les différentes composantes de l'école ou de l'établissement : enseignants, directeurs, élèves, parents d'élèves, élus locaux, personnel non enseignant, partenaires locaux... Cela favorisera l'appropriation du projet et l'apprentissage par le « vivre ensemble ».

La constitution d'un groupe de travail ou d'un comité de pilotage (COPIL) représentatif de la communauté scolaire peut être une vraie force pour l'opération. En se réunissant à intervalles réguliers, le COPIL impulse, coordonne et effectue le suivi de l'opération dans son ensemble en essayant d'impliquer les acteurs de l'école/établissement dans la mise en œuvre de l'opération. Ce COPIL peut notamment s'appuyer sur des conseils ou des comités déjà existants : le conseil d'administration, le conseil d'école, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, une association de parents d'élèves, une coopérative scolaire... Au sein de ce groupe, un référent « Écoles Témoins » peut être nommé pour assurer la coordination et l'animation COPIL (préparation des ordres du jour, rédaction des compte-rendus...). La présence d'un élu local au sein du COPIL peut être un véritable atout au pilotage de la démarche.

Il peut être difficile de parvenir à réunir sur la même plage horaire et sur une année scolaire complète - compte-tenu des plannings différents – les différents acteurs de l'établissement. Dans ce cas, vous pouvez envisager de constituer un comité de pilotage restreint et s'associer les autres membres de l'établissement à travers des groupes de travail, des sous-comités, des ateliers spécifiques....

Si vous êtes accompagnés par une association d'EEDD, l'accompagnateur peut apporter une aide méthodologique à l'organisation et à l'animation des réunions. Organiser des mini-réunions en duo accompagnateur-référent en amont des COPIL peut également permettre de mieux préparer l'agenda, de faire le point sur les actions et d'être en mesure de proposer de nouvelles pistes.

C. Faire un état des lieux

L'état des lieux a pour objectif d'évaluer la situation actuelle « globale » de l'école / établissement en matière de déchet (connaissance des déchets produits dans l'établissement, gestion des déchets, mobilisation et information, le papier, cantine/réfectoire...). C'est un état des lieux « qualitatif » qui ne se veut pas exhaustif. En tissant des liens entre les participants, le but est de susciter un questionnement sur la gestion des déchets au sein du bâtiment scolaire et d'ouvrir des pistes de réflexion sur les actions qui peuvent être menées. Il n'est pas nécessaire d'avoir une réponse à toutes les questions. Poser les questions représente souvent un premier niveau de prise de conscience. L'exercice permet alors de débattre s'il est utile ou non d'explorer la question plus avant et donc d'établir des priorités. Il servira de point de référence pour établir, en fin de projet, ce qui a été réalisé - en matière de sensibilisation, de politique de gestion, de prévention etc...

Pour réaliser l'état des lieux, nous proposons, dans un premier temps, de faire remplir par les membres du groupe de travail un questionnaire « État des lieux » (cf. Annexe 1 et 2). Ce questionnaire est une base de travail que vous pouvez adapter à votre situation. D'une manière générale, il est important que le groupe de travail se questionne sur :

Réunions du COPIL

Pour mener l'opération « Écoles Témoins » à bien, le COPIL peut se réunir au minimum 4 fois :

Réunion 1.

Présentation et préparation de l'opération (calendrier, moyens...)

Réunion 2.

Analyse de l'état des lieux et définition de l'objet de l'étude et des actions de sensibilisation, de communication, d'information

Réunion 3.

Suivi de l'opération : analyse des données et des résultats des mesures, suivi de l'application des éco-gestes

Réunion 4.

Synthèse des résultats et évaluation

- le respect de la réglementation en vigueur : tri, valorisation, élimination
- la quantité de déchets générés par l'établissement par an et par catégorie (déchets inertes, recyclables, alimentaires...)
- l'existence de poubelles pour le tri sélectif du papier-carton, du verre, des déchets organiques ...
- la présence de conteneurs pour la récupération des piles usagées
- l'accessibilité des poubelles et conteneurs de recyclage
- la connaissance des logos des matériaux et du recyclage
- le recyclage du matériel informatique et vidéo périmé, du matériel et des meubles
- la présence d'un atelier de réparation des objets sur place
- l'existence d'une personne en charge du recyclage et de la gestion des déchets
- l'existence d'une bourse aux vêtements, d'une bourse aux livres...
- les actions déjà menées pour la réduction des déchets
- la collecte et élimination en déchèterie des produits
- un dispositif d'information des élèves et des enseignants (code de bonne conduite)

Dans un deuxième temps, le groupe de travail peut entreprendre un travail de connaissance plus approfondi sur la situation de l'école par rapport aux déchets :

- explorer le contenu des poubelles pour établir une liste des types de déchets produits dans l'école et ses annexes (cantine, gymnase...)
- inventorier les débris abandonnés dans la cour de récréation par catégorie de déchets
- inventorier les déchets dangereux (produits chimiques) ou polluants (piles ou peintures)
- élaborer une cartographie des poubelles de l'école et de ses annexes qui indique les types de déchets contenus par la poubelle
- étudier la liste des achats de l'école – pour voir à quel point il est possible de réfléchir en amont sur les déchets que générera un achat particulier (ex : acheter des photocopieuses et imprimantes équipées ou non d'une fonction recto-verso).
- faire un tableau sur les modalités de la collecte des déchets (qui ?, quoi ?, comment ?, où ? quand ?)
- réaliser un sondage d'opinion sur les déchets et analyser les résultats

A ce stade, l'état des lieux peut vous permettre d'identifier les besoins des acteurs de l'établissement en matière de sensibilisation, d'éducation, de formation sur les déchets : reportez vous au chapitre F. de cette partie.

D. Diagnostic « déchets »

En s'appuyant sur les conclusions de l'état des lieux, le COPIL pourra imaginer, construire, discuter et proposer un ensemble de réalisations visant à réduire la production de déchets au sein de l'établissement ou à changer les pratiques. Nous vous encourageons à prendre en compte ces différentes propositions et à réfléchir à leur mise en œuvre.

Cette opération vous propose de vous concentrer particulièrement sur une étude quantitative de la production des déchets. La première partie de cette étude est de réaliser un diagnostic « déchet » : c'est une période pendant laquelle vous réalisez un état «zéro» de la production du (des) déchet(s) étudié(s) en effectuant des mesures. Ce diagnostic permet ainsi d'avoir une idée du niveau de production des déchets : combien de kg de déchets organiques sont produits ? Quelle est la quantité

de papier jeté ?

Avant de se lancer dans la pesée, il est primordial de bien définir l'objet de votre étude : catégorie de déchet, lieu, outil de mesure, fréquence, période, personnes en charge, fiches de mesure, compilation des données...

Le type de déchet

Le COPIL peut choisir d'étudier un type de déchet en particulier (papier, carton, bouteille en plastique, piles, encombrant, restes alimentaires, verre...) ou un ensemble de déchets (déchets à la déchetterie, déchets pour le recyclage, déchets résiduels...). Il est essentiel que ce déchet soit mesurable (prévoir l'outil de mesure : pesons, caisse, pèse-personne...), quantifiable (définir une unité de mesure : nombre de produits ou de déchets, poids...) et adapté au lieu choisi.

Attention aux gros volumes ! Par exemple, il sera difficile d'étudier tous les déchets résiduels d'un grand établissement en raison de la quantité générée. Choisissez d'étudier un lieu en particulier ou un nombre de poubelles spécifiques sur une période donnée et extrapoler sur mois, une année...

Appuyez vous sur l'état des lieux pour définir l'objet de votre étude mais veillez également à choisir un déchet « motivant » par rapport aux aspirations des élèves ou des enseignants : cela garantira leur participation.

Vous pouvez choisir, dans le cas d'un établissement accueillant un faible nombre de personnes, d'étudier tous les déchets produits. Toutefois, gardez bien en tête que vous mettrez en œuvre par la suite des éco-gestes qui ne concerneront pas forcément tous les déchets étudiés lors de votre phase diagnostic. Attention de ne pas partir dans toutes les directions !

Pour cette étape, nous vous encourageons fortement à travailler avec le personnel en charge du ramassage des déchets et de l'EPCI en charge de la collecte.

Le lieu, la durée et la fréquence

L'étude peut être menée sur un ou plusieurs lieux : cour d'école, classe, bureaux, espaces verts, espaces communs, réfectoire... Il vous faut également déterminer la durée (nombre de mois ou d'années), la fréquence (hebdomadaire, bimensuelle...), voire l'horaire des mesures. Vérifiez bien que le lieu soit accessible aux personnes chargées de la mesure à la fréquence et pendant la période désirée. Assurez-vous d'effectuer vos mesures avant que les déchets ne soient collectés pour éviter d'obtenir des données faussées.

Les personnes chargées de relever les mesures

Pour assurer un bon suivi, il est important de déterminer des personnes volontaires pour effectuer les relevés. Il faut s'assurer que les personnes soient disponibles pour effectuer les mesures à la fréquence choisie, dans les lieux définis et pendant toute la période souhaitée. Les relevés peuvent

Quel calendrier pour l'opération ?

Nous vous proposons, à titre d'exemple, de réaliser l'opération sur trois années scolaires avec la répartition suivante :

Année scolaire n-1

Trimestre 3

- Lancement et impulsion

Année scolaire n

Trimestre 1

- Créer la dynamique de travail
- État des lieux et objet de l'étude

Trimestre 2 et 3

- Diagnostic « déchets »

Année scolaire n+1

Trimestre 1 et 2

- Application des éco-gestes

Trimestre 3

- Bilan

notamment être réalisés par les élèves dans le cadre de leur enseignement (mathématiques, arts plastiques, sciences...) ou d'un club environnement ou développement durable. Pour les relevés, on peut envisager l'organisation de relevés en équipe et désigner également des remplaçants.

Les fiches de mesure

Une fois que vous avez défini les paramètres ci-dessus, il vous faut élaborer les fiches de mesures (cf. Annexe 4) qui devront être remplies par les personnes en charge. Réfléchissez bien aux paramètres de remplissage la fiche : quels déchets concerne-t-elle ? Quels lieux ? Quelle période couvre-t-elle ? Etc...

Compiler et analyser les données

Au fur et à mesure l'opération, nous vous conseillons de saisir les données de vos fiches de mesure dans un tableur informatique afin de sauvegarder vos données et d'être en mesure de les analyser. Il est important de prévoir en amont la manière dont les données seront compilées et analysées : ce travail peut être l'objet d'une ou plusieurs personnes volontaires ou une étude en classe dans le cadre des enseignements disciplinaires.

Faites un test !

Lancer votre diagnostic « déchets » et au bout du premier ou du deuxième mois, faites une première compilation de vos résultats et un premier bilan : identifier les difficultés, les problèmes pour effectuer vos mesures, analyser la fiabilité de vos résultats...

E. Phase « éco-gestes »

La deuxième partie de l'étude quantitative des déchets est la phase « éco-gestes ». Au cours de cette période, les acteurs de l'établissement mettent en œuvre des éco-gestes choisis tout en continuant à effectuer les relevés. Ainsi, en fin d'opération, vous pourrez mesurer l'effet des gestes appliqués sur la production du déchet en comparant vos résultats.

Faire le bilan du diagnostic « déchet »

Il vous faut tout d'abord effectuer une synthèse des résultats à la fin du diagnostic « déchet » de manière à connaître la production des déchets étudiés au sein de l'établissement. Vérifiez la fiabilité de vos données et prenez le temps de les analyser en groupe de travail. C'est à partir de ces données et de l'état des lieux que vous allez pouvoir échanger, débattre et définir en COPIL les déchets sur lesquels vous considérez qu'il est pertinent d'intervenir.

Choisir et appliquer les éco-gestes !

En fonction du type de déchet choisi, le groupe de travail détermine des éco-gestes à mettre en œuvre pour réduire la production du déchet. Basez vous sur l'état des lieux afin de définir des éco-gestes qui seront accessibles et réalisables. Les possibilités d'éco-gestes sont nombreuses (cf. Annexe 3) : réutiliser le papier, fabriquer du compost, réduire la consommation de canettes ou de verre, économiser les piles..... soyez créatifs ! Fixer vous une période pendant laquelle les

Quelques astuces pour bien réussir

- se fixer des objectifs modestes et réalisables, les modifier en cours de route si nécessaire
- ne pas se disperser ou partir dans toutes les directions
- préparer les réunions en amont
- la pesée ne doit pas être contraignante
- donner une dimension pédagogique aux problèmes techniques
- ne pas s'imposer une charge de travail considérable
- ne pas se couper de son territoire

efforts seront fournis pour appliquer les éco-gestes. N'oubliez pas que pendant cette période, vous continuez à relever les données et à prendre vos mesures comme pendant la phase de diagnostic.

Lien entre la phase « diagnostic » et la phase « éco-gestes »

Il est important de bien noter que les éco-gestes qui sont appliqués doivent concerner des déchets qui ont été « diagnostiqués », auquel cas vous ne serez pas en mesure d'évaluer l'impact de votre éco-geste... Afin de pouvoir comparer la production « avant » et « après » éco-gestes, il est nécessaire de travailler sur les mêmes déchets.

F. Synthèse des données et évaluation

F.1. Synthèse des données

A la fin de la période « éco-gestes », vous pouvez compiler, analyser et confronter vos données avec le diagnostic « déchets ». Quels sont les résultats ? Quelle est l'évolution ? Que peut-on en dire ? Quelles sont les analyses à faire ? C'est un moment important qui permettra d'évaluer « quantitativement » tous les efforts qui ont été fournis pour réduire les déchets au sein de l'établissement. Nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de présenter ces résultats sous forme de graphiques et des tableaux synthétiques qui permettront d'extraire l'essentiel de vos résultats et de les valoriser auprès des autres membres de l'établissement et notamment de la direction et de la collectivité. Pensez à valoriser vos résultats sous les 3 angles du développement durable : préservation de l'environnement, progrès social, impact économique....

F.2. Évaluer

L'évaluation permet d'apprécier la pertinence de l'opération et l'atteinte des objectifs fixés. L'évaluation mesure, met en évidence l'action, la méthode et les résultats. Elle donne à voir. Elle est un repère et un outil de motivation commun aux différents acteurs. Elle contribue à maintenir la dynamique du groupe. Parce qu'elle permet de mesurer les avancées quantitatives et qualitatives, l'évaluation est déjà un mode interne de valorisation. Aussi, pour ces diverses raisons, est-il nécessaire de prévoir des outils d'évaluation et des temps d'évaluation. Dans ce guide, nous vous proposons deux outils d'évaluation (cf. Annexes 5 et 6) que nous vous conseillons d'adapter à votre situation :

Un questionnaire de fin pour l'école ou l'établissement

Ce questionnaire peut être rempli par l'ensemble du COPIL ou par le référent. Ce questionnaire peut également servir de base pour la structure qui réalise l'accompagnement de l'école ou de l'établissement pour mener à bien l'opération.

Un questionnaire de fin pour les participants

Ce questionnaire s'adresse plus particulièrement à toutes les personnes – hors COPIL – qui ont participé à l'opération (saisie des données, pesée, actions de sensibilisation...)

G. Mobilisation, sensibilisation, information et communication

En parallèle des aspects scientifiques et pragmatiques de cette opération, il est essentiel de mettre en place des actions d'information, de communication, de sensibilisation et de mobilisation pour favoriser la prévention des déchets.

F.1. Actions pédagogiques sur la prévention déchets

→ Bien identifier le besoin

Avant de se lancer dans une phase opérationnelle (suivi et pesée des déchets...), il est essentiel – en fonction de votre diagnostic – d'organiser une phase approfondie de sensibilisation afin de permettre aux publics concernés (élèves, enseignants, techniciens...) de mieux appréhender les problématiques liées aux déchets, à leur prévention et à leur gestion. Cette phase peut, par exemple, trouver sa place entre la réalisation de l'état des lieux initial et le diagnostic « déchets ».

La phase de sensibilisation est un élément fondamental à ne pas négliger, qui permettra aux acteurs de l'établissement de mieux connaître et comprendre les enjeux globaux sur la question des déchets et ainsi de mieux les mobiliser et d'agir dans le cadre de l'opération.

→ Monter son projet pédagogique

Durée

Avant de programmer une animation, il est indispensable de définir le temps dont vous disposez pour vos interventions. On ne fixe pas les mêmes objectifs pour deux heures ou pour cinq jours. Par ailleurs, si vous êtes animateurs et que vous travaillez avec un enseignant, celui-ci peut organiser un travail complémentaire avec les enfants. Il faut donc vous concerter pour établir un partenariat de qualité. Les journées d'intervention peuvent être consécutives ou réparties sur une semaine, un mois, voire une année scolaire.

Les objectifs

Avant d'entreprendre la mise en place d'une animation, les objectifs pédagogiques doivent être définis. Il s'agit de formuler les résultats que l'on veut atteindre au terme de l'animation.

Ces objectifs, que l'on peut évaluer avec des activités spécifiques, se déclinent en trois groupes :

- objectifs d'acquisition de connaissances (savoir), ou objectifs notionnels
- objectifs d'acquisition de méthodes et de compétences (savoir-faire)
- objectifs d'acquisition de comportements (savoir-être)

Nous vous proposons une liste d'objectifs, non exhaustive. Il convient de les doser, de se les approprier et de les adapter au public concerné. Par ailleurs, les guides d'animation et d'utilisation des différents ateliers comportent des objectifs spécifiques souvent très opérationnels. Les consulter permet de préciser ses propres objectifs.

> Objectifs notionnels

- Prendre conscience de la diversité et de la quantité des déchets que nous produisons
- Connaître l'évolution historique du phénomène et appréhender le déséquilibre nord/sud

La formation « Eco-délégués »

La mise en place d'éco-délégués dans les établissements scolaires concrétise la volonté de l'établissement d'associer l'ensemble des apprenants à l'opération « Écoles Témoins » ou à l'Agenda 21.

Les missions de l'éco-délégué sont multiples :

- être force de proposition, participer au comité de pilotage, transmettre les informations à la communauté éducative
- être à l'écoute des préoccupations environnementales de ses camarades
- être moteur dans la mise en place des actions
- représenter l'établissement lors d'événements locaux
- participer à la rédaction de communiqués de presse, de campagnes d'affichage, ...

- Percevoir la notion de réutilisation/de réemploi/de jetable
- Apprécier la toxicité de certains de nos déchets
- Comprendre la notion de cycle de la matière et de recyclage
- Saisir l'implication individuelle dans la production des déchets : découvrir la relation entre consommation et production de déchets
- Connaître les différents types de collectes
- Connaître les différents modes de traitement des déchets : valorisation énergétique (incinération), compostage, recyclage, enfouissement
- Comprendre les impacts sur l'environnement de chacun des modes de traitement des déchets
- Connaître le caractère épuisable ou renouvelable des matières premières utilisées
- Avoir quelques points de repère du cadre législatif

> Objectifs méthodologiques

- Savoir classer les différents types de déchets contenus dans la poubelle
- Identifier le dispositif de collecte mis à la disposition des habitants
- Être capable d'argumenter en faveur d'une gestion des déchets respectueuse de l'environnement

> Objectifs comportementaux

- S'impliquer en participant au recyclage des déchets ménagers, en triant ses propres déchets
- Intégrer le tri des déchets dans une attitude d'éco-citoyenneté
- Savoir s'informer sur la gestion des déchets dans son quartier, son village ou sa ville
- S'engager à réduire les déchets à la source (acte d'achat)

Les démarches

Une démarche est une organisation de la progression pédagogique qui prend en compte les participants, le temps imparti et les objectifs à atteindre.

Quelques principes à respecter :

- Adapter les objectifs : pour que le niveau de difficulté soit adapté à l'âge et stimule la dynamique (ni trop facile, ni trop difficile).
- Alternier les types d'approches : prendre en compte les différents modes d'apprentissage. Pour entretenir la dynamique et l'intérêt du groupe, il est important de combiner et de multiplier les approches, les supports et les intervenants.
- Se baser sur les connaissances, expériences et ressentis des apprenants.
- Mettre l'enfant en situation active, physiquement et intellectuellement.
- Travailler sur des supports concrets.

Démarche sur une demi-journée

Présenter

Présenter aux participants les personnes intervenantes, le contexte et ce à quoi l'on souhaiterait aboutir avec eux.

Se questionner

Susciter la curiosité, l'envie de découvrir et faire émerger des questions. Ces questions déclenchent la motivation des participants, favorisent la dynamique du groupe.

Éveiller et connaître

Apporter les connaissances et donner à chacun une envie de poursuivre la découverte.

Synthétiser et évaluer

Faire le point sur les connaissances acquises et résumer l'essentiel à retenir. A l'issue de la synthèse il est possible de lancer des pistes d'action.

Démarche sur au moins 3 demi-journées

Présenter

Présenter aux participants les personnes intervenantes, le contexte et ce à quoi l'on souhaiterait aboutir avec eux.

Exprimer ses représentations

Permettre aux enfants et aux jeunes de faire le point sur ce qu'ils savent ou ne savent pas, pensent ou non et pratiquent sur le sujet de la consommation.

S'éveiller, se questionner, lancer le débat

Se mettre en situation de choix pour identifier ses critères de choix et susciter la curiosité, le questionnement, l'envie de découvrir, amorcer une réflexion et un débat.

Connaître, comprendre, débattre

Chercher des réponses, s'appropriier des savoirs, comprendre certains mécanismes économiques et écologiques, s'interroger, argumenter autour d'une question, d'un sujet.

Agir et Participer

Exploiter ses nouvelles connaissances sur la consommation, devenir acteur et intégrer, dans les pratiques quotidiennes du groupe, des décisions d'évolution des modes de consommation.

Évaluer

Pour mesurer les nouvelles acquisitions, apprécier les changements de conception sur le thème et observer les évolutions de comportements.

→ Quelques pistes d'activités en lien avec les programmes scolaires

Éducation civique

Préparer, réaliser un sondage d'opinion et analyser ses résultats ; comprendre l'intérêt de la valorisation et de la réduction des déchets. Visite d'une décharge, d'une déchetterie ou d'un centre de tri à proximité.

Histoire

Étudier les déchets dans leur contexte historique (archéologie, révolution industrielle...).

Technologie

Réaliser des poubelles ou des conteneurs à partir de matériaux réutilisés ; découvrir les valeurs cachées des déchets, par l'identification des matériaux.

Langue

Décrire, dans les temps d'expression orale ou écrite, le contenu d'une poubelle ou les déchets générés par les différents usages et bâtiments de l'établissement scolaire, ou la provenance des produits.



Sortie sur le terrain « Nettoyons la nature »

Géographie

Étudier la décomposition des déchets organiques ; découvrir les matériaux sujets à recyclage ou réutilisations, leurs modes de fabrication et de valorisation en « fin de vie ».

Sciences : quels sont nos déchets ?

Pour améliorer leur gestion dans l'établissement scolaire, le préalable est d'identifier les déchets, leurs sources et leurs quantités. Inspecter les déchets de la classe. Découverte de leur variété. Certains peuvent être dangereux (des produits chimiques...) ou particulièrement polluants (comme les piles ou les peintures). Expériences, comme le lombricompostage ou comme enterrer divers déchets (éviter les milieux naturels ou les espaces verts de l'établissement) pour observer leur dégradation (ou leur absence de dégradation !), ou faire l'inventaire des déchets dispersés autour de l'établissement, dans les rues, les espaces naturels...

Faire une sortie sur le terrain lors d'une opération « Nettoyons la nature » : ramasser et étudier les déchets au bord d'un cours d'eau, d'une rivière, en forêt. Identifier leur origine et comprendre leur impact sur la nature.

Arts plastiques

Réduire les déchets implique de réfléchir au choix des fournitures de l'école. Les produits durables sont-ils préférés aux produits jetables ? Chacun est-il vigilant sur les gaspillages ? Comparer les avantages et les inconvénients des différents emballages. Imaginer des emballages alternatifs, conçus dans le respect des principes de l'éco-conception.

Le lombricompostage : un laboratoire éducatif

Le lombricompostage (ou vermicompostage) est une méthode écologique de valorisation et de transformation des déchets biodégradables en engrais naturel fondé sur l'utilisation de vers de compost.

Le lombricompostage produit deux engrais naturels, un sous forme solide, le lombricompost, l'autre liquide, le thé de compost.

Les déchets sont placés avec les vers dans un récipient appelé lombricomposteur dans lequel est reconstitué un milieu favorable. Les vers se nourrissent des déchets qu'on leur apporte, leurs déjections s'accumulent et constituent le lombricompost. L'eau contenue dans les déchets qui percole à travers le lombricompost en formation constitue le thé de compost.

Le lombricompostage nécessite peu de place et ne dégage pas (ou très peu) d'odeur, ce qui rend possible sa pratique même en classe et en fait donc une bonne idée de projet pédagogique à mener dans le cadre de l'opération (*source Wikipédia*).

Plus d'infos : <http://www.verslaterre.fr/>

Des récipients en verre ou des boîtes en carton seront décorés et serviront de rangements pour la classe. Des cartons seront utilisés comme bacs de tri. Ces objets auront ainsi une deuxième vie. Réalisations artistiques individuelles ou collectives (sculptures, fresques...)

F.1. Communication et information

Nous vous encourageons tout au long de l'opération à mener des actions d'information et de communication afin de mobiliser les acteurs autour de la question de la prévention des déchets. On peut identifier deux types de communication :

En externe

- utiliser tous les supports médias pour communiquer sur l'opération : radio, presse, site internet, blogs conférence de presse

- organiser une journée « prévention déchet » ou une journée d'action avec les parents d'élèves
- tenir un stand sur l'opération lors d'un événement sur la commune, le département...
- présenter l'opération auprès d'autres établissements

En interne

- création d'un journal sur l'opération
- installation de panneaux et d'affiches sur la prévention ou les éco-gestes
- élaborer un règlement sur la gestion des déchets ou un éco-code
- distribuer les consignes de tri à chaque classe
- organiser une conférence/débat

IV. Ressources techniques et pédagogiques

A. Des expériences similaires

A.1. L'opération « Écoles Témoins » de l'Aude 2009-2010

En partenariat avec l'ADEME-LR, le Conseil Général de l'Aude et l'Inspection Académique de l'Aude, Gée Aude a coordonné la mise en œuvre de 5 opérations expérimentales appelées « Écoles Témoins » sur 2 collèges, 2 écoles primaires et 1 lycée avec l'appui de 4 associations spécialisées dans l'EEDD. Vous trouverez le bilan et les outils de cette opération sur :

http://geeaude.educ-envir.org/wikini_public/wakka.php?wiki=Projets

A.2. Le programme « Agir pour moins de déchets »

Le Programme « Agir pour moins de Déchets » est un outil de travail méthodique et évolutif du VALTOM (Puy-de-Dôme) déclinant des actions pratiques. Il vise à fédérer autour d'une même préoccupation les ménages, les réseaux associatifs, les acteurs institutionnels et politiques ainsi que les acteurs socio-économiques et culturels. A travers les actions déployées, le Programme est l'occasion donnée à chacun de devenir un acteur de la prévention et notamment les jeunes à travers l'opération « Écoles Témoins ». Plus d'infos : <http://www.moinsdedechets.com/le-public-jeune.html>

B. Les réseaux territoriaux d'EEDD

Réunis au sein du Réseau École et Nature, il existe 27 réseaux territoriaux actifs et ouvert, organisés sous forme associative, qui relient plusieurs centaines d'acteurs de l'environnement et de l'éducation. Fins connaisseurs des dynamiques territoriales, les réseaux sauront vous orienter et vous accompagner dans vos projet d'EEDD. Ils pourront mobiliser les acteurs de terrain sur des actions concrètes et vous apporter des ressources. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux :

<http://www.reseaucoleetnature.org/lesreseauxpresdechezvous/>

C. Les ateliers de Rouletaboule

Cet outil pédagogique offre toutes les ressources pour aborder la question des déchets et de la consommation avec des enfants de 3 à 14 ans, et permet de les initier au respect de l'environnement et à la notion d'écocitoyenneté. Les notions sont abordées au travers de trois étapes : questionnement (faire émerger les représentations des enfants, les amener à se poser des questions), sensibilisation (apporter les notions nécessaires à la bonne compréhension des problèmes), approfondissement et action (synthétiser les acquis et déboucher sur des actions concrètes).

L'outil est composé de divers éléments correspondant à 5 modules :

- Les ateliers des savoirs (dès 7 ans)
- L'atelier Jeu de rôles « Démêlés à Trifouilly » (dès 9 ans)
- L'atelier de la consommation (dès 9 ans)
- Les ateliers des expériences (dès 9 ans)
- Les Petits Ateliers de Rouletaboule (dès 3 ans)

Cet outil est à disposition des animateurs et des enseignants dans les centre de ressources des réseaux territoriaux

D. Le site « Déchets et consommation » du réseau École et Nature

Le réseau École et Nature a créé un site dédié aux pratiques éducatives liées au thème des déchets et de la consommation : <http://dechets-conso.reseaeoletnature.org>

Il est accessible à tous et chacun peut apporter sa contribution pour l'enrichir. Échange, partage, mutualisation... voilà le principe de ce site. A disposition des espaces :

- Ressources : pour repérer des ouvrages, jeux, malles, dispositifs pédagogiques, etc.
- Expériences : pour présenter des actions réalisées dans les territoires
- Activités : pour mutualiser les fiches d'activités utilisées pour les animations

E. Sites de référence

Les sites sur les déchets :

- Le site du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Gestion-des-dechets-.html>

- Le site de la prévention des déchets de l'ADEME :

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=23839>

- Le site de gestion des déchets de l'ADEME :

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12614>

- Le site Réduisons nos déchets de l'ADEME, site officiel de la semaine européenne de la réduction de déchets :

<http://www.reduisonsnosdechets.fr/>

- Le site Prévention Déchets de FNE :

<http://preventiondechets.fne.asso.fr/>

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets



Le principe de la Semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets que nous produisons et donner des clés pour agir au quotidien. Elle

s'adresse aussi bien aux institutions et collectivités qu'aux scolaires et au grand public. La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, inscrite dans le cadre de la campagne nationale "Réduisons nos déchets, ça déborde", est un moment fort de mobilisation pour mener l'opération « Écoles Témoins »

Plus d'infos sur :

<http://www.reduisonsnosdechets.fr/>

Les sites des éco-organismes

Pour les déchets ménagers

- Le site d'Eco-Emballages : <http://www.ecoemballages.fr/>

Pour les déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie (DEEE)

- Le site d'Eco-Système : <http://www.eco-systemes.fr/>
- Le site d'Ecologic : <http://www.ecologic-france.com/>
- Le site d'ERP : <http://www.erp-recycling.fr/>

Pour les lampes usagées

- Le site de Recylum : <http://www.recylum.com/>

Pour le papier usagé

- Le site d'Ecofolio : <http://www.ecofolio.fr/>

Les ressourceries et acteurs liant le social et l'environnement

- Le site du réseau des recycleries et des ressourceries (RRR) : <http://www.ressourcerie.fr/reseau/>

- Le site des Emmaüs France : <http://www.emmaus-france.org/>
- Le site d'Envie : <http://www.envie.org/>

Sites sur la consommation

- Le site européen de l'éducation à la consommation : <http://www.dolceta.eu/france/Mod4/>
- Le portail de la consommation édité par l'Institut National de la consommation : http://www.conso.net/page/bases.6_education.1_la_pedagotheque/

V. Annexes

Annexe 1. Exemple de questionnaire « État des Lieux »

Annexe 2. Exemple de questionnaire « État des Lieux »

Annexe 3. Propositions d'éco-actions

Annexe 4. Exemple de fiche de mesure

Annexe 5. Exemple de questionnaire de fin

Annexe 6. Exemple de questionnaire de fin pour les participants

Annexe 1. Exemple de questionnaire « État des Lieux »

Questions	Indications complémentaires pour mener le questionnaire	Pistes de travail / actions possibles
Donne une définition des mots : déchet, gaspillage, pollution.	Question libre. Ne pas influencer les réponses. On peut étendre à d'autres mots : déchet dangereux, recyclage, décharge, déchèterie, compost, enfouissage, incinération,	Analyser la représentation initiale rapport aux déchets
Qui est producteur de déchets à l'école ?	Faire prendre conscience que toute la communauté éducative est concernée	Recenser tous les consommateurs potentiels (enseignants, élèves, intervenants, personnel municipal, parents...)
Quels sont tous les déchets produits à l'école	Proposer un rangement par lieux, sans influencer sur la nature des déchets (classe, cantine, cour, toilettes, salle des maîtres, espaces verts, ...) Ce travail peut également être mené en lien avec la question précédente (types de déchets en fonction de l'utilisateur)	Établir une liste des différents déchets et les classer par nature
Des déchets « dangereux » pour l'environnement sont-ils produits à l'école ?	Engrais, pesticides, peintures, produits d'entretien, piles usagées...	Établir une liste des déchets dangereux qui demandent un traitement particulier
Savez-vous quels déchets vous pouvez trier et pourquoi il est indispensable de les trier ?	Amener une réflexion sur le développement durable.	Possibilité d'organiser un échange argumenté : Pourquoi faut-il trier ? Quel avenir pour la planète ? ... Ou un débat contradictoire : Trier ou ne pas trier ?
Où jette t-on les déchets dans l'école ?	Il s'agit de vérifier si les élèves ont conscience des différentes poubelles ou moyens de stockage quand ils existent (ex : sacs jaunes, conteneurs, poubelle classique...)	Quantifier le nombre de poubelles ou de conteneurs et les localiser sur plan.
Comment pourrait-on mesurer la quantité de déchets produits par la classe, par la cantine, par l'école en une semaine ?		Mettre en œuvre un système de mesure simple (nombre de sacs ou de poubelles, pesées journalières ...)
Des « actions » sont-elles déjà mises en place à l'école en matière de gestion des déchets ou de lutte contre le gaspillage ?	Exemples : tri sélectif, papier recyclé, papier réutilisé, ampoules économes, produits écologiques, espace de compostage ...	Faire un inventaire des actions quand elles existent

<p>Que deviennent les différents déchets de l'école ?</p>	<p>Il s'agit de faire un point sur les connaissances pour pouvoir ensuite apporter un complément d'informations.</p> <p>On peut étendre le travail aux déchets domestiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recherches complémentaires au niveau de la municipalité (invitation d'un élu) - Enquête au niveau des familles (questionnaire à élaborer avec les élèves) - Recherche et signification des logos sur les emballages - Connaissances sur la gestion des déchets à l'échelle communautaire (ramassage, tri, filières, recyclage, déchetteries...) - Visite de site
<p>Quelle action « réaliste » pourrait-on mener à l'école pour œuvrer au développement durable ?</p>	<p>Il ne suffit pas de « prendre conscience » et de « connaître », il faut amener à un processus d'action visant à faire <u>évoluer les comportements</u> au sein de l'école.</p> <p>Pesée quotidienne des déchets de l'école à des points stratégiques de sortie des déchets de l'établissement et tenu du tableau affiché avec report sur tableau informatique (voir résultats).</p> <p>Ce processus peut à terme impliquer toute la communauté éducative.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installer un réceptacle de piles usagées, de cartouches d'encre - S'engager à éviter le gaspillage de papier (utilisation du verso de la feuille, utilisation rationnelle des cahiers) - S'engager à ramasser les déchets de la cour (élèves responsables) - Procéder à un tri des déchets journaliers (en liaison avec le système communautaire) - Participer au tri des déchets de la cantine - Installer un composteur dans un espace de la cour - Mesurer le volume des déchets à intervalles réguliers
<p>Comment sensibiliser l'opinion à l'action menée ?</p>	<p>En liaison avec les autres disciplines (maîtrise de la langue, sciences, arts plastiques, éducation civique ...)</p> <p><u>Rendre compte, communiquer</u> régulièrement sur les actions entreprises.</p>	<p><u>Créer un espace permanent à l'école</u> : affiches, résultats d'enquêtes, description des actions, reportages photos, mesures et statistiques, écrits du journal d'école, créations en arts plastique,</p> <p><u>Vers l'extérieur</u> : panneaux près des poubelles de tri, lettre aux parents, aux élus, propositions au conseil d'élèves ou d'école, à l'association de parents d'élèves, article ou reportage pour les journaux locaux, site Internet, mot dans le journal municipal ...</p>

Annexe 2. Exemple de questionnaire « État des Lieux »

Catégorie	Questions	Réponses
Connaissance des déchets dans l'établissement	Pouvez-vous évaluer le volume et/ou la masse totale de déchets produits chaque mois ou chaque année par l'école ?	
	Savez-vous quelles catégories de déchets sont produits par l'école et dans quelle proportion ?	
	Quels bâtiments, quels postes sont les plus grands générateurs de déchets ?	
	Savez-vous à qui vous adresser pour être informés sur la gestion des déchets dans votre commune et sur le tri des déchets ?	
	Des déchets dangereux sont-ils produits dans l'école ? Par quelles activités (engrais et pesticides pour l'entretien des espaces verts, peintures, produits d'entretien...) ?	
	Connaissez-vous la signification des différents logos apposés sur les Emballages ?	
Gestion des déchets	L'école a-t-elle défini une politique claire en matière de gestion des déchets et de lutte contre le gaspillage ? Si oui, est-elle efficace ?	
	Que deviennent les différents déchets de l'école ?	
	Savez-vous quels déchets vous pouvez trier et ce que vous pouvez faire des déchets triés ?	
	L'école met-elle en oeuvre la collecte sélective des déchets conformément à la manière préconisée sur votre territoire ?	
	Connaissez-vous les différentes filières de récupération et/ou de recyclage : emballages, cartons, plastiques, métaux, verre, tubes de néons, huiles, piles, déchets électriques et électroniques, cartouches d'encre d'imprimantes et fax, tonner, encombrants, déchets de travaux, déchets verts... ?	
	Y a-t-il suffisamment de poubelles à l'intérieur des bâtiments de l'école ? Sont-elles installées aux bons endroits ?	
	Différents types de poubelles permettent-ils de trier efficacement les déchets ?	
	L'école valorise-t-elle en interne certains déchets produits (compostage des déchets organiques, réutilisation d'emballages...) ?	
Mobilisation et information	Les différents publics de l'école sont-ils sensibilisés à la problématique des déchets ?	
	Sont-ils informés sur la collecte sélective ?	
	Lorsque vous effectuez des achats, tenez-vous compte des déchets qui seront générés ?	
Prévention des déchets	Mettez vous en oeuvre des gestes de prévention des déchets ? Si oui, lesquels et en avez-vous mesuré les effets ?	
	Quelles sont les gestes de prévention que vous envisageriez d'appliquer ?	
Le Papier	L'école s'approvisionne-t-elle en papier recyclé (cahiers, feuilles d'imprimantes et de photocopieur, papier toilette...) ?	
	Les deux faces des feuilles de papier sont-elles utilisées dans les classes, par les services administratifs de l'école... ?	
	Les archives des documents sont-elles conservées sur supports informatiques plutôt que sur papier ?	
Cantine/réfectoire	Les déchets du réfectoire sont-ils triés ?	
	Les déchets organiques sont-ils compostés ?	
	Pour les repas, l'école recourt-elle à des matériels jetable (vaisselle...) ?	

Annexe 3. Propositions d'éco-actions

Proposition d'éco-action			
	Proposition de type de déchets à étudier	Exemple d'éco-action	Exemple de mesures quantitatives
Lieux à étudier : classes, cour, salles de réunion, salles de TP, gymnase, réfectoire, bureaux, CDI...	Achats en général	Choix du bon conditionnement et des bons produits	Nombre de produits en éco-recharges et/ou concentrés achetés (choisir les emballages rechargeables, choisir des produits concentrés)
			Nombre d'achats en vrac
		Nombre de produits réutilisables achetés (choisir des produits en vrac plutôt que jetables, acheter et utiliser des contenants réutilisables)	
		Choisir des produits avec des labels environnementaux (acheter des produits écolabellisés Ecolabel français NF Environnement ou Ecolabel européen)	Nombre et type de produits eco-labellisés achetés
	Objets	Réutiliser ce qui peut l'être (entretenir, réparer ou faire réparer les objets, donner une seconde vie à ce qui n'est plus utilisable dans sa fonction d'origine, louer ou emprunter des objets, acheter, vendre ou donner des objets d'occasion)	Nombre et poids des objets réutilisés
	Gestes alternatifs	Préparation d'un goûter collectif « maison » (fait soi même)	Nombre de goûters, type de produits fabriqués maison
	Papier / carton	Réutiliser le papier (stocker le papier uniquement utilisé sur le recto pour utilisé le verso)	Poids du papier jeté
		Limiter les impressions (lire et corrigé à l'écran, n'imprimer que si nécessaire, imprimer recto-verso et plusieurs pages par feuille, utilisation maximale des manuels scolaires, du vidéoprojecteur...)	Poids du papier jeté
		Réutiliser le carton (utiliser le carton pour des affiches, pour le stockage...)	Poids du carton jeté
		Indiquer le STOP PUB sur la boîte aux lettres	Poids des publicités non adressées reçues
	Plastique	Boire l'eau du robinet	Nombre de bouteilles plastiques
		Réduire la consommation de produits suremballés	Nombre d'emballages de goûters (gâteaux, biscuits...)
		Eviter les produits jetables ou à usage unique	-
		Préférer les sacs réutilisables	Nombre de sacs jetables jetés
	Métal	Réduire la consommation de cannettes	Nombre de cannettes jetées
	Déchets organiques	Fabriquer du compost	Poids des déchets organiques compostés
		Limite le gaspillage alimentaire (placer le pain après le service pain, anticiper les absences...)	Nombre de plats jetés
Ordures ménagères	Améliorer le tri	Poids des déchets recyclables	
Verre	Réduire la consommation de verre	Poids du verre trié / Nombre de bouteilles	
Piles	Economiser les piles (choisir des objets fonctionnant sur le secteur, des piles rechargeables, à énergie mécanique ou solaire...)	Nombre de piles non rechargeables jetées	

Annexe 4. Exemple de fiche de mesure

Fiche de mesure

Date de départ des mesures	
Date de fin des mesures	
Nombre de jours de mesure	

	Type de déchet étudié	Lieu d'étude	Nombre de personnes concernées	Eco-action appliquée	Mesure	Détail des mesures				Total
						Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Annexe 5. Exemple de questionnaire de fin

Questionnaire de fin du coordinateur

I. Présentation générale	
Ecole / Etablissement scolaire	
Nom	
Adresse	
CP	
Ville	
Région	
Le référent	
Nom	
Prénom	
Tel	
Fax	
email	
Fonction	
L'opération	
Zone géographique	
Contexte local en matière de tri et de prévention	
Partenaires	
Période de réalisation	
Année de réalisation	
composition du groupe de travail :	
Durée du diagnostic « déchets » :	
Durée de la phase « éco-gestes » :	
Dépenses réalisées	
Temps consacré	
à la préparation :	
au suivi, et à l'animation :	
au bilan :	
autres, précisez :	
Si vous avez eu un comité de pilotage, quel a été son utilité ?	

II. Présentation de l'Ecole Témoin	
Pouvez-vous indiquer sur quelle dynamique s'est appuyée l'opération « Ecoles Témoins » (E3D, Agenda 21, projet d'école ou d'établissement...)?	
Pouvez-vous donner des indications sur les motivations du groupe de travail ?	

III. Présentation de l'opération	
1. Quelles étaient les éventuelles spécificités (objectifs, déroulement, gestes proposés, documents diffusés...) de votre opération « Ecoles Témoins » dans votre territoire ?	
2. Décrivez le déroulement de l'opération	
création de la dynamique de travail :	
état des lieux :	
diagnostic « déchets »	
Phase « éco-gestes »	
Mobilisation, information, communication, sensibilisation	

IV. Valorisation - Médiatisation	
Pouvez-vous indiquer les actions de valorisation/médiatisation autour de l'opération en interne ou en externe ? (précisez quel média, quelle date et quel sujet était développé: radio, presse, TV, Internet, ...)	
Y a-t-il eu des témoignages des membres du groupe de travail ?	
Quelles informations ont été le plus valorisées ?	

V. Vos Analyses	
1. Les principaux résultats obtenus*	
2. Les causes d'abandon	
3. Les difficultés rencontrées	
5. Les erreurs éventuelles de la part du groupe de travail	

VI. Prolongement de l'opération	
Quelle suite le groupe de travail souhaite-t-il donnée à l'opération ?	
Est-ce que le fait de participer à cette opération vous a plu ? Donner votre ressenti et expliquez pourquoi ?	

VII. Vos préconisations	
Si vous deviez conseiller un établissement prêt à s'engager dans une opération « Ecoles Témoins » quelles principales recommandations lui feriez-vous ?*	

Annexe 6. Questionnaire de fin pour les participants

Questionnaire de fin du groupe de travail

	NON PAS DU TOUT	PLUTOT NON	SANS AVIS	PLUTOT OUI	OUI
1. Etes vous satisfait d'avoir participé à l'opération « Ecoles Témoins » ?					
2. Connaissiez vous la prévention de la production des déchets avant l'opération ?					
3. Cette opération vous a-t-elle convaincue de la nécessité de changer votre comportement ?					
4. Avez-vous trouvé l'opération trop longue ?					
5. Avez-vous trouvé l'opération trop compliquée ?					
6. Avez-vous pensé à abandonner l'opération en cours ?					
7. Etes-vous parvenus à mobiliser les acteurs de l'école/établissement autour de l'opération ?					
8. Lors des réunions d'information, la présentation vous a-t-elle parue claire (contraintes de l'opération bien expliquées, gestes, résultats...)?					
9. Etes vous satisfait de l'accompagnement reçu lors de l'opération ?					

10. Votre avis sur les gestes				
	Geste testé durant l'opération	Geste jugé facile OUI / NON	Geste adopté après l'opération	Commentaires
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

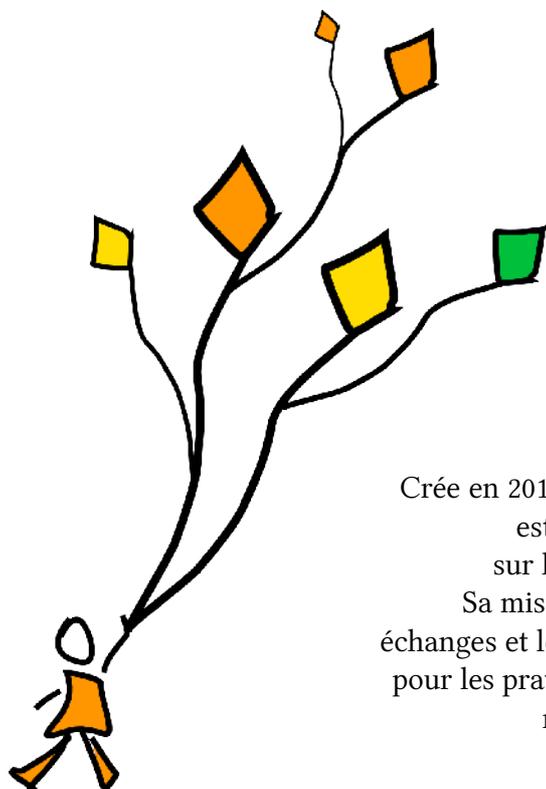
11. Votre témoignage sur l'opération

Guide pratique de l'opération « Écoles Témoins »

Coordination générale : Groupe d'Éducation à l'Environnement de l'Aude

Coordination, rédaction et mise en page du bilan : Boris Landsberger-Isaac (Gée Aude), Jean-Robert Croquet (CPIE des Hautes-Corbières), Nathalie Bourret (Lutins des Mers), Chantal Duval (Eco-citoyennetés), Maryline Capdeville et Monique Carpentier (Centre Familial de Vacances Peyrebazal) Guillaume Belot (ADEME-LR), Patrick Tardieu (Conseil Général de l'Aude), Anne-Marie Tricoire et Isabelle Chiffe (Inspection Académique de l'Aude)

Partenaires financiers et technique: Conseil Général de l'Aude, Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie du Languedoc-Roussillon, Inspection Académique de l'Aude



Créé en 2011, le Groupe d'Éducation à l'Environnement de l'Aude est un réseau qui a pour objectif de promouvoir l'EEDD sur le territoire audois par la mise en synergie des acteurs. Sa mission est de favoriser la circulation de l'information, les échanges et les rencontres, tout en étant un carrefour d'expériences pour les praticiens de l'éducation à l'environnement. Gée Aude est membre du GRAINE-LR et du Réseau École et Nature.